	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B
Préparé par : Daniel Dufresne	Approuvé CEF par : Ronald Ajavon	Date : 1 septembre 2022
Révisé par :	Approuvé CSF par : Alpha Barry	Page : 1 de 8

1.0 OBJET

Cette procédure a pour objectif de fournir les mesures à prendre pour la préparation des occupants dans l'éventualité d'une tempête de neige, de froid intense et de verglas afin d'assurer la sécurité des employés et des élèves du Conseil des Écoles Fransaskoises.

2.0 PORTÉE

Cette procédure s'applique à tous les établissements scolaires du CEF.

3.0 DÉFINITIONS

Dans le cadre de cette procédure, les mots, termes, acronymes ou abréviations suivants sont définis comme suit :


MOTS, TERMES, ACRONYMES OU ABRÉVIATIONS	DÉFINITION
Blizzard	Vent glacial du nord, accompagné de tempête de neige
Froid intense	Froid qui se fait vivement sentir, qui est extrême (guide d'évaluation en annexe A)
Verglas	Couche de glace mince et transparente, qui se forme à la surface du sol et des objets; de grosses gouttes de pluie en surfusion tombent et gèlent alors brusquement à leur contact

4.0 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Dans le cadre de cette procédure, en plus des responsabilités générales prévues à la procédure « SSE 6.0 Plan des mesures d'urgence – Procédure générale », article 4.0, les rôles et les responsabilités spécifiques suivants s'appliquent :

4.1 Direction d'école

- Évalue les prévisions atmosphériques selon météo Canada;
- Demeure en contact avec le transporteur scolaire et évalue la sécurité du transport des élèves en début de journée;
- Prévient le directeur général adjoint responsable de son établissement de la fermeture de son établissement;
- Communique avec la station de radio locale identifiée au préalable au plan de communication et confirme la fermeture de l'école;

	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B

4.2 Adjointe administrative

- À l'automne, s'assure que la liste téléphonique du personnel SSE 6.0.F04 est à jour advenant le besoin d'activer la chaîne d'appel;
Demeure disponible pour supporter la direction de l'école dans les communications.

4.3 Concierge

- A la veille d'une tempête, s'assure d'avoir l'équipement et le matériel nécessaires pour le nettoyage sécuritaire des entrées et des issues de secours.
- Advenant une accumulation exceptionnelle, identifie avec la direction les ressources nécessaires pour dégager rapidement les entrées et issues de secours.

4.4 Enseignant titulaire

- A la veille d'une tempête de neige annoncée, identifie le matériel scolaire requis que les élèves devront apporter à la maison afin d'effectuer des travaux ou des devoirs advenant la fermeture de l'école.
- A la veille d'une tempête de neige annoncée, rappelle aux élèves la station de radio ou sera diffusée l'annonce de maintien des cours ou de la fermeture de l'école.

4.5 Élèves

- Écoutent le ou les poste(s) de radio et les instructions qui leur sont destinées;
- À la veille d'une tempête annoncée, apporte les documents et le matériel scolaire identifiés par l'enseignant titulaire et l'enseignant spécialisé afin de pouvoir étudier et faire les travaux demandés advenant la fermeture de l'école le lendemain.

4.6 Parents


- Écoutent le ou les poste(s) de radio et les instructions qui leur sont destinées.

5.0 PROCESSUS

Durant la période hivernale, il peut y avoir des tempêtes de neige importantes, des périodes de froid intense et du verglas qui peuvent compromettre la santé et la sécurité du personnel et des élèves. La sécurité doit guider la prise de décision dans ces situations.

Lors de l'annonce d'une tempête de neige, de froid intense ou de verglas, la procédure suivante doit être suivie:

- Communiquer avec le directeur général adjoint responsable de l'établissement;
- Faire un rappel aux enseignants et aux membres du personnel de se préparer advenant une telle situation;
- Indiquer le nom de la station de radio qui communiquera un message advenant la fermeture de l'école le lendemain matin;

	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B

- S'assurer qu'il n'y a pas de matériel au sol à l'extérieur qui pourrait être enseveli et rendre l'enlèvement de la neige difficile

Deux scénarios sont possibles : soit que la tempête de neige, le verglas ou la chute de température et la période de froid intense se produise en dehors de la période d'occupation de l'école ou que les conditions se détériorent rapidement alors que les élèves sont à l'école.

Dans le premier scénario, les étapes suivantes s'appliquent :

5.1 Alerte

Lorsqu'une alerte météorologique est en vigueur à cause de l'éminence d'une tempête de neige, de verglas ou de froid intense, la progression des conditions météo est suivie de près. Lors de l'évaluation par la direction et les responsables du transport scolaire, on tient compte des critères établis par la direction, de la durée estimée de l'alerte et de l'incidence des conditions prévues sur le retour après la journée d'école. Un guide d'aide à la décision en cas de froid intense se retrouve à l'annexe A. Une fois la décision de fermeture de l'école prise, le directeur en informe la station de radio locale identifiée au plan d'urgence et figurant au registre des ressources externes du PMU SSE 6.0.F02.

Selon le second scénario :


5.1b Alerte

Un suivi constant de l'état des routes, de l'accumulation de neige et des changements de température se fait à l'école et une évaluation est effectuée à la lumière de ces informations pour assurer la sécurité de tous les occupants. Il peut s'avérer préférable d'attendre que les équipements de déneigement du réseau routier aient effectué le déblaiement initial et l'épandage d'abrasifs avant de laisser partir les occupants. L'option de rappeler les autobus scolaires plus tôt que prévu doit être évaluée soigneusement car il faut s'assurer qu'en l'absence de membres de la famille à la maison ou s'il arrive à la maison avant les parents, l'élève ait accès à un endroit chauffé et sécuritaire.

5.2 Déclenchement de la mesure d'urgence

Une fois la fermeture de l'école annoncée tôt le matin, les étapes suivantes doivent être effectuées:

- Prévenir le transporteur scolaire que l'école est fermée pour la journée,
- S'assurer qu'un membre du personnel demeurant à proximité de l'établissement se rend à l'école pour accueillir les élèves n'utilisant pas le transport scolaire qui n'auraient pas entendu l'annonce à la radio ou qui étaient déjà en route, ou encore pour répondre au téléphone.
- Confirmer avec la direction du CEF la fermeture de l'établissement.

	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B

5.3 Gestion de la mesure d'urgence

Tout au cours de la journée la direction fait le suivi de la progression des prévisions météorologiques et établit les priorités de nettoyage et au besoin de déglacage.

Plusieurs facteurs peuvent influencer la décision du maintien de la fermeture de l'établissement pendant plus d'une journée tels que :

- Maintien de la baisse de température et des vents;
- Dommages causés au bâtiment par le froid intense, l'accumulation de neige et/ou de verglas;
- Impossibilité de nettoyer les accès de façon sécuritaire pour le personnel et les élèves.

Une communication est maintenue tout au cours de la journée avec la direction du CÉF sur le développement et des étapes à venir. Le maintien de la fermeture pendant plus d'une journée doit être approuvé par la direction du CÉF.

Dès que la décision du maintien de la fermeture de l'école pour une autre journée est prise, elle est communiquée via la ou les station(s) de radio locale(s) et rappelée tôt le lendemain matin.

5.4 Fin de la mesure d'urgence

Lorsque les conditions atmosphériques sont revenues à la normale, ou que l'intensité a diminué, la reprise des cours doit être considérée.


Avant de permettre la reprise des cours, une évaluation doit être faite au préalable pour identifier tout dommage qui aurait pu être causé par l'accumulation de neige ou le froid intense.

Le nettoyage des voies d'accès et des issues d'urgence doit être entrepris sans délai pour assurer la sécurité du personnel et des élèves.

Si des dommages sérieux ont été causés au bâtiment, le directeur devra procéder à l'évaluation des dommages, communiquer avec le directeur des installations et du transport et évaluer si le bâtiment demeure sécuritaire pour la reprise des cours.

Le service de conciergerie vérifie les sous-sols, les contours du bâtiment et les accès et rapporte toute défectuosité à la direction.

La direction de l'école informe le directeur général adjoint et le coordonnateur SST de la fin de la mesure d'urgence et rapporte tout dommage ou information pertinente.

	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B

La direction de l'école complète le rapport d'intervention SSE 6.0.F07 et transmet une copie à la direction du CEF et au coordonnateur SST.


6.0 DOCUMENT(S) LIÉ(S)

Les documents suivants sont référés dans le cadre de cette procédure :

- SSE 1.1 Procédure système de gestion SSE
- SSE 1.1.1 Procédure de rédaction et mise à jour programme SSE
- SSE 6.0 PMU Procédure générale
- SSE 6.0.F02 – Registre des intervenants externes
- SSE 6.0.F07 PMU Rapport d'intervention

7.0 HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Révision	Date	Par	Nature de la révision
A	28 août 2012	D. Dufresne	Version mise en vigueur
B	1 septembre 2022	D. Dufresne	Mise à jour des fonctions

	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B

ANNEXE A - COMMENT ÉVALUER LES VALEURS DE REFROIDISSEMENT ÉOLIEN

1. Estimez la vitesse du vent en observant les arbres et les drapeaux, selon le guide du tableau ci-dessous.
2. Une fois que vous avez estimé la vitesse du vent et que vous connaissez la température extérieure, vous pouvez estimer le refroidissement éolien en consultant le tableau numérique ci-dessous.

Estimation du refroidissement éolien

Vitesse du vent (km/h)	Quoi regarder dans l'estimation de la vitesse du vent	Température (°C)									
		0	-5	-10	-15	-20	-25	-30	-35	-40	-45
10	Le vent est ressenti sur le visage; les girouettes commencent à tourner.	-3	-9	-15	-21	-27	-33	-39	-45	-51	-57
20	Les petits drapeaux flottent entièrement.	-5	-12	-18	-24	-30	-37	-43	-49	-56	-62
30	Le vent soulève le papier, les gros drapeaux claquent et les petites branches d'arbres bougent.	-6	-13	-20	-26	-33	-39	-45	-52	-59	-65
40	Les petits arbres commencent à plier, les grands drapeaux flottent entièrement et les petites branches d'arbres bougent.	-7	-14	-21	-27	-34	-41	-48	-54	-61	-68
50	Les grosses branches d'arbres bougent, les fils téléphoniques sifflent et il est difficile d'utiliser un parapluie.	-8	-15	-22	-29	-35	-42	-49	-56	-63	-69
60	Les arbres plient et il est difficile de marcher face au vent.	-9	-16	-23	-30	-36	-43	-50	-57	-64	-71


Les risques du refroidissement éolien et quoi faire

Refroidissement éolien	Risques de gelure	Autres risques pour la santé	Quoi faire
0 à -9	Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Légère augmentation de l'inconfort. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'habiller chaudement. • Demeurer au sec.
-10 à -27	Faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Inconfortable. • Risque d'hypothermie si la personne se trouve à l'extérieur pendant de longues périodes sans protection adéquate. 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter des couches de vêtements chauds, avec une couche extérieure résistante au vent. • Porter un chapeau, des mitaines ou des gants isolants, un foulard et des chaussures isolantes et imperméables. • Demeurer au sec.



Refroidissement éolien	Risques de gelure	Autres risques pour la santé	Quoi faire
-28 à -39	Risque : La peau exposée peut geler en 10 à 30 minutes.	<ul style="list-style-type: none">• Risque de gelure très superficielle ou de gelure. Surveiller les engourdissements ou les blancheurs au visage et aux extrémités.• Risque d'hypothermie si la personne se trouve à l'extérieur pendant de longues périodes sans vêtements adéquats ou sans abri contre le vent et le froid.	<ul style="list-style-type: none">• Rester actif.• Porter des couches de vêtements chauds, avec une couche extérieure résistante au vent.• Couvrir la peau exposée.• Porter un chapeau, des mitaines ou des gants isolants, un foulard, un tube au cou ou un masque, et des chaussures isolantes et imperméables.• Demeurer au sec• Rester actif
-40 à -47	Risque élevé : La peau exposée peut geler en 5 à 10 minutes*	<ul style="list-style-type: none">• Risque élevé de gelure : Surveiller les engourdissements ou les blancheurs au visage et aux extrémités.• Risque d'hypothermie si la personne se trouve à l'extérieur pendant de longues périodes sans vêtements adéquats ou sans abri contre le vent et le froid.	<ul style="list-style-type: none">• Porter des couches de vêtements chauds, avec une couche extérieure résistante au vent.• Couvrir toute la peau exposée.• Porter un chapeau, des mitaines ou des gants isolants, un foulard, un tube au cou ou un masque, et des chaussures isolantes et imperméables.• Demeurer au sec• Rester actif.
-48 à -54	Risque très élevé : La peau exposée peut geler en 2 à 5 minutes*	<ul style="list-style-type: none">• Risque très élevé de gelure : surveiller souvent les engourdissements ou la blancheur du visage et des extrémités.• Risque sérieux d'hypothermie si la personne se trouve à l'extérieur pendant de longues périodes sans vêtements adéquats ou abri du vent et du froid.	<ul style="list-style-type: none">• Être prudent. Porter des couches de vêtements chauds, avec une couche extérieure résistante au vent.• Couvrir toute la peau exposée.• Porter un chapeau, des mitaines ou des gants isolants, un foulard, un tube au cou ou un masque, et des chaussures isolantes et imperméables.• Être prêt à réduire la durée de vos activités extérieures et même, à les annuler.• Demeurer au sec.• Rester actif.
-55 et plus froid	Risque extrêmement élevé : La peau exposée peut geler en moins de 2 minutes*	<ul style="list-style-type: none">• DANGER! Les conditions extérieures sont dangereuses.	<ul style="list-style-type: none">• Demeurer à l'intérieur.

*En présence de vents soutenus de plus de 50 km/h, des gelures peuvent apparaître plus rapidement qu'indiqué.

	Plan de mesures d'urgence	No : SSE 6.1.10
	Tempête de neige ou verglas	Révision: B

Source : Indice de refroidissement éolien Gouvernement du Canada <http://www.ec.gc.ca/meteo-weather/default.asp?lang=Fr&n=5FBF816A-1-table1>